

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°420

JUILLET 2026

1. COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni le mardi 30 juin 2026 en visioconférence a pris les décisions suivantes :

- **Indemnités de formation - mutation 2027 SHN**

Le comité directeur a souhaité ne pas faire évoluer les droits de mutations pour les sportifs de haut-niveau pour cette rentrée 2027. Ils restent donc inchangés : <https://www.ffaviron.fr/accompagnement-des-structures/mutations/>

- **Tarifs des droits d'engagements 2027**

Les tarifs des droits d'engagements pour la saison 2027 ont été approuvés : <https://www.ffaviron.fr/wp-content/uploads/2026/07/FFAviron-Droits-dengagement-2027.pdf>

Dans ce cadre, le Comité directeur a approuvé le reversement d'un montant forfaitaire de 3000 € pour les comités d'organisation en charge de chacun des championnats nationaux, critérium ou championnats de France.

- **Désignation des organisateurs des championnats et critères nationaux 2027**

- **Championnats de France Espoir – Trophée des clubs U19/U23** : 5-6 juin 2027 – SR Mâcon
- **Championnats nationaux sprint U19, U23, Senior, Master et Para-aviron** : 10-11 juillet 2027 – SN Pont-à-Mousson
- **Championnats de France individuel de sprint de plage U19 et Senior - Critérium national sprint de plage U17, U19, Senior et Master** : 3-5 septembre 2027 – Ligue de Normandie/CD Seine-Maritime – Base Nautique de Bédane.

- **Modifications des textes réglementaires :**

Ces textes seront applicables dès le 1^{er} septembre 2026 : <https://www.ffaviron.fr/textes-reglementaires/reglement-interieur-et-statuts/>

- Règlement relatif à la sécurité - pratique en eaux intérieures
- Règlement relatif à la sécurité – pratique maritime
- Code des régates en eaux intérieures
- Code des régates en mer
- Code des compétitions d'aviron indoor
- Règlement des championnats et critères
- Règlement des championnats et critères indoor
- Règlement de l'arbitrage